

# AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Cette affiche ne devra  
pas être recouverte  
avant le 1<sup>er</sup> mars 2024



## RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) DE LA VILLE DE PARIS

Par arrêté municipal en date du 15 novembre 2023, Madame la Maire de Paris ouvre une enquête publique dans toutes les mairies d'arrondissement et de secteur

**DU LUNDI 8 JANVIER 2024 À 8H30 AU JEUDI 29 FÉVRIER 2024 À 17H00**

L'enquête publique porte sur le projet de Plan Local d'Urbanisme (PLU) arrêté par le Conseil de Paris en date des 5, 6, 7 et 8 juin 2023.

Elle s'inscrit dans la procédure de révision du Plan Local d'Urbanisme de la Ville de Paris, lequel est établi en application des articles L. 151-1 et suivants du Code de l'urbanisme. Le Plan Local d'Urbanisme a pour objet de définir, d'organiser et de réglementer les constructions et les aménagements réalisés sur son territoire.

Conformément à l'article R. 123-8 du Code de l'environnement, le dossier soumis à enquête publique comprend notamment le projet de Plan Local d'Urbanisme arrêté par le Conseil de Paris, les avis émis par les différentes entités consultées, l'évaluation environnementale du document, l'avis de l'Autorité Environnementale, le mémoire en réponse de la Ville de Paris et le bilan de la concertation préalable.

Le dossier papier de l'enquête sera déposé dans les 17 mairies d'arrondissement et de secteur de Paris et mis à la disposition du public -qui pourra en prendre connaissance et consigner ses observations sur les registres déposés à cet effet -les lundis, mardis, mercredis et vendredis de 8h30 à 17h, les jeudis de 8h30 à 19h15, sauf le jeudi 29 février, clôture de l'enquête à 17h (les bureaux sont habituellement fermés les samedis, dimanches et jours fériés).

Le dossier et les registres seront également consultables de 9h à 12h les samedis :

13 janvier 2024 en mairie des 9<sup>ème</sup>, 13<sup>ème</sup> et 20<sup>ème</sup>  
20 janvier 2024 en mairie des 6<sup>ème</sup>, 10<sup>ème</sup> et 12<sup>ème</sup>  
27 janvier 2024 à Paris Centre et en mairie du 17<sup>ème</sup>

3 février 2024 en mairie des 8<sup>ème</sup>, 18<sup>ème</sup> et 19<sup>ème</sup>  
10 février 2024 en mairie des 5<sup>ème</sup> et 15<sup>ème</sup>

17 février 2024 en mairie des 7<sup>ème</sup> et 11<sup>ème</sup>  
24 février 2024 en mairie des 14<sup>ème</sup> et 16<sup>ème</sup>

**Sont désignés par la vice-présidente du Tribunal Administratif de Paris les membres de la commission d'enquête :**

En qualité de **président** : M. Marcel Linet : ingénieur général honoraire des Ponts et chaussées, retraité ;

En qualité de **membres titulaires** :

- Mme Charlotte Caillaud : consultante droit des affaires et fiscalité ;  
- M. Jacky Hazan : ingénieur de l'École supérieure des géomètres et topographes, retraité ;  
- M. Stéphane Du Crest De Villeneuve : ingénieur hydrogéologue de formation, retraité ;  
- Mme Katarzyna Kmonk : enseignante en droit public ;

- M. Pierre Barber : consultant en énergie, environnement et déchets, retraité ;  
- M. Michel Cerisier : chef d'entreprise de construction, ancien maire de Pringy, retraité ;  
- M. Jean-Paul Béti : ingénieur en chef des Ponts et chaussées, retraité ;  
- M. Alain Gilles : ingénieur informatique et télécom, retraité.

En cas d'empêchement de M. Marcel Linet, la présidence de la commission sera assurée par M. Stéphane Du Crest de Villeneuve, membre titulaire de la commission.

En qualité de **membres suppléants** : M. Manuel Guillamo : général, retraité ; M. Georges Scheiber : docteur en pharmacie, directeur en industrie chimique, retraité ; M. Joël Chaffard : professeur agrégé hors classe, retraité ;

Mme Liliane Chanson, cheffe du bureau de la politique des lieux de mémoire au ministère des Armées, retraitée, est désignée en qualité d'observatrice pour l'enquête publique mentionnée ci-dessus.

Pendant la période d'enquête le dossier d'enquête publique sera en outre disponible en consultation sur le site internet de l'enquête publique à l'adresse suivante :

<https://www.enquete-publique-plu-paris.fr>

Durant cette période, des observations et propositions pourront être déposées par voie électronique sur le registre dématérialisé ouvert à cet effet, en consultant le site de l'enquête à l'adresse :

<https://www.enquete-publique-plu-paris.fr>

Une borne électronique permettant l'accès au dossier sera disposée dans toutes les mairies d'arrondissement et de secteur durant la durée de l'enquête et accessible aux horaires précités.

**Afin d'informer et de recevoir les observations du public, la commission d'enquête représentée par un ou plusieurs de ses membres assurera des permanences dans les mairies d'arrondissement de la manière suivante :**

<b>Mairie Paris Centre :</b> 2, rue Eugène Spüller Lundi 8 janvier 2024 de 14h à 17h Samedi 27 janvier 2024 de 9h à 12h Jeudi 8 février 2024 de 14h à 19h15 Jeudi 29 février 2024 de 14h à 17h	<b>Mairie du 5<sup>ème</sup> arrondissement :</b> 21 place du Panthéon Jeudi 18 janvier 2024 de 14h à 19h15 Samedi 10 février 2024 de 9h à 12h Mercredi 28 février 2024 de 14h à 17h	<b>Mairie du 6<sup>ème</sup> arrondissement :</b> 78, rue Bonaparte Samedi 20 janvier 2024 de 9h à 12h Jeudi 1 <sup>er</sup> février 2024 de 14h à 19h15 Mercredi 21 février 2024 de 9h à 12h	<b>Mairie du 7<sup>ème</sup> arrondissement :</b> 116 rue de Grenelle Jeudi 18 janvier 2024 de 14h à 19h15 Vendredi 9 février 2024 de 9h à 12h Samedi 17 février 2024 de 9h à 12h	<b>Mairie du 8<sup>ème</sup> arrondissement :</b> 3, rue de Lisbonne Vendredi 12 janvier 2024 de 9h à 12h Samedi 3 février 2024 de 9h à 12h Jeudi 22 février 2024 de 14h à 19h15
<b>Mairie du 9<sup>ème</sup> arrondissement :</b> 6, rue Drouot Samedi 13 janvier 2024 de 9h à 12h Jeudi 25 janvier 2024 de 14h à 19h15 Mercredi 14 février 2024 de 9h à 12h	<b>Mairie du 10<sup>ème</sup> arrondissement :</b> 72, rue du Faubourg Saint-Martin Lundi 15 janvier 2024 de 9h à 12h Samedi 20 janvier 2024 de 9h à 12h Jeudi 8 février 2024 de 14h à 19h15	<b>Mairie du 11<sup>ème</sup> arrondissement :</b> 12, place Léon Blum Mardi 16 janvier 2024 de 14h à 17h Jeudi 1 <sup>er</sup> février 2024 de 14h à 19h15 Samedi 17 février 2024 de 9h à 12h	<b>Mairie du 12<sup>ème</sup> arrondissement :</b> 130, avenue Daumesnil Mercredi 10 janvier 2024 de 9h à 12h Samedi 20 janvier 2024 de 9h à 12h Jeudi 8 février 2024 de 14h à 19h15	<b>Mairie du 13<sup>ème</sup> arrondissement :</b> 1, place d'Italie Samedi 13 janvier 2024 de 9h à 12h Jeudi 25 janvier 2024 de 14h à 19h15 Lundi 26 février 2024 de 9h à 12h
<b>Mairie du 14<sup>ème</sup> arrondissement :</b> 2, place Ferdinand Brunot Mercredi 17 janvier 2024 de 9h à 12h Jeudi 8 février 2024 de 14h à 19h15 Samedi 24 février 2024 de 9h à 12h	<b>Mairie du 15<sup>ème</sup> arrondissement :</b> 31, rue Peclet Jeudi 11 janvier 2024 de 14h à 19h15 Lundi 22 janvier 2024 de 14h à 17h Samedi 10 février 2024 de 9h à 12h	<b>Mairie du 16<sup>ème</sup> arrondissement :</b> 71, avenue Henri Martin Jeudi 18 janvier 2024 de 14h à 19h15 Mardi 13 février 2024 de 9h à 12h Samedi 24 février 2024 de 9h à 12h	<b>Mairie du 17<sup>ème</sup> arrondissement :</b> 16-20, rue des Batignolles Jeudi 11 janvier 2024 de 14h00 à 19h15 Samedi 27 janvier 2024 de 9h à 12h Mercredi 28 février 2024 de 9h à 12h	<b>Mairie du 18<sup>ème</sup> arrondissement :</b> 1, place Jules Joffrin Jeudi 18 janvier 2024 de 14h à 19h15 Samedi 3 février 2024 de 9h à 12h Vendredi 16 février 2024 de 9h à 12h
<b>Mairie du 19<sup>ème</sup> arrondissement :</b> 5-7, place Armand Carrel Mardi 9 janvier 2024 de 14h à 17h Samedi 3 février 2024 de 9h à 12h Jeudi 22 février 2024 de 14h à 19h15	<b>Mairie du 20<sup>ème</sup> arrondissement :</b> 6, place Gambetta Samedi 13 janvier 2024 de 9h à 12h Jeudi 25 janvier 2024 de 14h à 19h15 Mardi 27 février 2024 de 14h à 17h			

Les observations pourront également être adressées par écrit à l'attention de Monsieur Marcel Linet, Président de la Commission d'Enquête, au siège de l'enquête à la Mairie de Paris Centre, 2, rue Eugène Spüller, 75003 PARIS, en vue de les annexer aux registres d'enquête ou par mail à l'adresse suivante : [participer@enquete-publique-plu-paris.fr](mailto:participer@enquete-publique-plu-paris.fr)

Conformément aux dispositions de l'article R. 123-17 du Code de l'environnement, 4 réunions publiques auront lieu, sur les thématiques suivantes :

<b>Mardi 23 janvier 2024 de 19h à 21h</b> Pavillon de l'Arsenal (M° Sully-Morland) 21 boulevard Morland, 75004 Paris <b>Thème</b> : Adaptation de la ville au changement climatique, biodiversité	<b>Mercredi 31 janvier 2024 de 19h à 21h</b> Salle de conférence Chaligny (M° Reuilly Diderot) 15 rue de Chaligny, 75012 Paris <b>Thème</b> : Le logement à Paris	<b>Mardi 13 février 2024 de 19h à 21h</b> Cent Quatre (M° Riquet) 5 rue Curial, 75019 Paris <b>Thème</b> : Quartier du ¼ d'heure : des commerces, des services publics, des équipements à proximité	<b>Mercredi 21 février 2024 de 19h à 21h</b> IBIS Paris 17 Clichy-Batignolles (M° Pont Cardinet) 10 rue Bernard Buffet, 75017 Paris <b>Thème</b> : Patrimoine, formes urbaines, paysage
--	---	--	---

À compter de l'ouverture de l'enquête publique, des informations sur le projet de PLU soumis à enquête peuvent être demandées auprès de la Ville de Paris – Direction de l'Urbanisme – Service de l'Innovation, de la Stratégie et de l'Urbanisme Réglementaire – SeISUR – 121 avenue de France – CS51388 – 75639 Paris Cedex 13 ou à l'adresse électronique suivante :

[DU-revision-PLU-2024@paris.fr](mailto:DU-revision-PLU-2024@paris.fr)

Après la clôture de l'enquête publique, les registres seront transmis au président de la commission d'enquête, pour être clos et signés par celui-ci.

La commission d'enquête établira un rapport et rendra ses conclusions motivées sur le projet soumis à enquête publique, dans un délai de 30 jours à compter de la clôture de l'enquête, à la Ville de Paris. Le président de la commission d'enquête transmettra simultanément une copie du rapport et des conclusions motivées au président du Tribunal Administratif de Paris.

À l'issue de l'enquête publique, copies du rapport et des conclusions de la commission d'enquête seront également transmises par la Maire de Paris, aux 17 mairies d'arrondissement et de secteur de Paris, à la Préfecture de Paris – Direction Régionale et Interdépartementale de l'Équipement et de l'Aménagement d'Ile-de-France – Unité Territoriale de l'Équipement et de l'Aménagement de Paris – Service utilité publique et équilibres territoriaux – 5 rue Leblanc – 75911 PARIS CEDEX 15 ; à la Ville de Paris – Direction de l'Urbanisme – Bureau Accueil et Service à l'Usager (B.A.S.U.) – Espace consultation (1<sup>er</sup> étage) – 6 promenade Claude Lévi-Strauss CS 51388 – 75639 PARIS CEDEX 13 et sur le site de la Ville de Paris ([paris.fr](http://paris.fr)), pour y être tenues à la disposition du public pendant 1 an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Par ailleurs, toute personne intéressée pourra en obtenir communication en s'adressant par écrit à la Ville de Paris – Direction de l'Urbanisme - Sous-Direction des Ressources – Bureau du Service Juridique – 121 avenue de France – CS51388 – 75639 Paris Cedex 13.

Après l'enquête publique, le PLU de Paris, éventuellement modifié pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport de la commission d'enquête, sera soumis à délibération du Conseil de Paris, autorité compétente pour l'approuver.